

# JE ME FAIS VACCINER JE N'OUBLIE PAS MON CARNET !



Ce carnet représente la mémoire de l'état de votre santé depuis votre naissance. Il est très pratique : il vous permet de savoir quelles vaccinations vous avez reçues et si vous êtes à jour de vos vaccinations. Il faut donc le garder toute la vie et le présenter au professionnel de santé. Ce professionnel de santé recueille les données importantes et les inscrit dans le dossier médical.